Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 5161 - 2019 D 00459 - 852 664 051 - ABLM NOTAIRES ASSOCIES

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 04 JUIL. 2024
D2024/5161

ABLM NOTAIRES ASSOCIES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Notaires
au capital de 10 000 euros
Siège social : 59 Route de Nantes
56860 SENE
852 664 051 RCS VANNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 avril 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 210 088,54 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Origine :		
Résultat de l'exercice		210 088,54 euros
Dotations aux Réserves :		
Aux Autres Réserves	10 088,54 euros	
Distribution de dividendes :		
A la distribution de dividendes soit 200 euros par part sociale	200 000,00 euros	
Totaux	**210 088,54 euros**	**210 088,54 euros**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires,

divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Floriane LE METAYER

Julie AUDOIN-BRICAUD

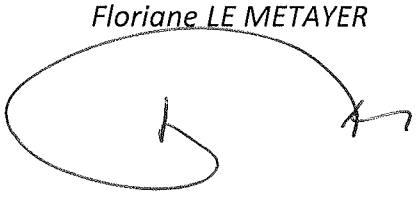
ETATS FINANCIERS

Certifiés conformes

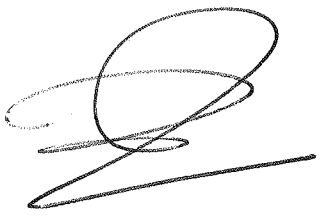
Les représentants légaux

(signature)

Floriane LE METAYER



Julie AUDOIN-BRICAUD



Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le 04 JUIL. 2024
D2024/5161

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2023

cerfa
N° 15949 * 03
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABLM NOTAIRES ASSOCIES	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	59 Route DE NANTES 56860 SENE	

SIRET 8 5 2 6 6 4 0 5 1 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 2023-12-31 Net 3
Capital souscrit non appelé	**TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	2 000	AI	2 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	154 807	AU 88 434	66 373
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	9 000	BI	9 000
	TOTAL (II)	BJ	165 807	BK 88 434	77 373
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 785	BY	1 785
	Autres créances (3)	BZ	7 685	CA	7 685
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	7 095 719	CG	7 095 719
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	6 908	CI	6 908
	TOTAL (III)	CJ	7 112 097	CK	7 112 097
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 277 904	1A 88 434	7 189 470

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABLM NOTAIRES ASSOCIES	Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....10.000.)		DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	76 110
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	210 089
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	297 198
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	62 079
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	138 384
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	10 577
	Dettes fiscales et sociales		DY	101 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	6 579 682
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	6 892 272
	Écart de conversion passif *	**TOTAL (V)**	ED	
		TOTAL GENERAL (I à V)	EE	7 189 470

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 840 127
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 04 JUIL. 2024
D2024/5161

ABLM NOTAIRES ASSOCIES

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 189 470€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 210 089€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

L'office utilise pour sa comptabilité le logiciel iNotComptabilité pour lequel le Conseil Supérieur du Notariat à délivré le récépissé N° 22-1/3.0 de dépôt d'un dossier relatif à l'attestation de conformité d'un logiciel de comptabilité des offices de notaires, en application de l'arrêté du 27 janvier 2006, modifié par l'arrêté du 23 août 2010.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

En l'absence d'amortissement du fonds de commerce (avant 2016), un test de dépréciation annuel est réalisé.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	2 000	-	-	-	-	2 000
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**2 000**	-	-	-	-	**2 000**
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	80 841	-	-	-	-	80 841
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 010	-	955	-	-	73 966
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**153 852**	-	**955**	-	-	**154 807**
Total Général (I + II)	**155 852**	-	**955**	-	-	**156 807**

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	9 000	-	-	-	-	9 000
Total Général	**9 000**	-	-	-	-	**9 000**

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	68 014	20 420	-	88 434
TOTAL	**68 014**	**20 420**	-	**88 434**

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	2 à 10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	5 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dépréciation Actif Circulant	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Filiales et Participations :

- Néant

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	3 390
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	210
	Total	**3 600**

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		9 000	-	9 000
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		1 785	1 785	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 396	1 396	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	67	67	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		6 221	6 221	-
Charges constatées d'avance		6 908	6 908	-
	Totaux	**25 378**	**16 378**	**9 000**

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	7 095 719	6 194 191
Total	**7 095 719**	**6 194 191**

PASSIF

Capitaux propres :

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	10 000				10 000
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	41 134	34 976			76 110
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	234 976	- 234 976	+210 089		210 089

Le capital est composé de 1000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.
Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Provisions pour Risques et Charges :

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	62 079	9 934	40 797	11 347
Emprunts et dettes financières divers	29	29	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 577	10 577	-	-
Personnel et comptes rattachés	14 915	14 915	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	52 134	52 134	-	-
Impôts sur les bénéfices	339	339	-	-
T.V.A.	28 881	28 881	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	5 282	5 282	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	138 355	138 355	-	-
Autres dettes	6 579 682	6 579 682	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	6 892 272	6 840 127	40 797	11 347

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	14 915
	Charges sociales	5 220
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	29
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	8 088
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	7 177
	Autres charges fiscales	141
	Divers	-
	Total	**35 570**

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	1 194 901	-	1 194 901
Chiffre d'affaires total		**1 194 901**	**-**	**1 194 901**

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	278 467			
Résultat Exceptionnel	-1 973			
Total	**276 494**	-	-	-

Autres Informations :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 6 personnes

Engagements donnés ou reçus :

Donnés :

- Néant

Engagement Retraite :

Le montant des engagements en matière de retraite n'a pas été retranscris dans la présente car celui-ci est non significatif.

16 **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABLM NOTAIRES ASSOCIES			Néant *	
Exercice ouvert le	2023-01-01	et clos le	2023-12-31	Données en nombre de mois	12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	6
- Dont apprentis	YF	
- Dont handicapés	YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 194 901
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 194 901

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 276
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	5 276

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	14 280
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	141 768
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 139
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	159 186

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 – total 3)	OG	1 040 991

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	SA	1 040 991

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	☑			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 194 900	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	0
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023		
Date de cessation	HR				

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salaries* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs*